

# 3<sup>E</sup> ANNEE



# OBJECTIF

Étape de transition vers les spécialisations professionnalisantes de Master, **la troisième année du cycle d'études générales interculturelles et internationales** comporte deux modules transversaux supplémentaires.

- **Un parcours Entreprendre** pour sensibiliser les étudiantes et étudiants aux enjeux de l'innovation, de la transformation digitale et du leadership.
- **Un module d'initiation à la recherche** pour découvrir les clés d'une démarche scientifique et développer les capacités de réflexion et de sens critique.

Un **échange académique de 6 mois** est à réaliser en Europe ou Hors Europe avec l'une de nos universités partenaires. L'année se termine par un **nouveau stage obligatoire de 2 mois** à effectuer à l'international.

# COURS

## **ENVIRONNEMENT & ENJEUX INTERNATIONAUX CONTEMPORAINS**

- Économie internationale
- Approche pratique de l'interculturel
- Culture digitale Niveau 3
- Science politique
- 3 options professionnelles au choix :
  - Management interculturel
  - Traduction & communication interculturelle
  - Relations internationales & communication multilingue

## **EXPERTISE LINGUISTIQUE**

- Parcours sémiotique appliquée
- Traduction générale vers langue A
- Analyse et débats d'actualité
- Perfectionnement linguistique Niveau 3

## **RECHERCHE**

- Initiation
- Essai critique

## **ENTREPRENDRE**

- Sensibilisation

## **UN PROJET COMMUN À TOUS**

- Autour de la thématique de l'année
- Project game

# POURSUITE



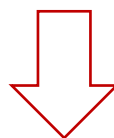
# Six spécialisations multilingues, un diplôme Grade de Master

- Communication interculturelle et traduction →
- Formation juriste-linguiste →
- International communication and technology →
- International Transformational Management →
- Interprétation de conférence →
- Stratégies internationales et diplomatie →

# DEBOUCHES



- Communication
- Marketing
- Ressources humaines
- Conseil
- Traduction
- Gestion de projets internationaux
- Interprétation de conférence
- Relations internationales
- Métiers du juridique international
- Business developpement



- Chargé de communication et marketing
- Chargé de communication
- Chargé de communication digitale
- SEO manager
- Community manager
- Chargé de projet évènementiel

- Chargé de projets internationaux
- Chargé de veille
- Chargé de projets RH
- Chargé de recrutement
- Chef produit
- Chef de projet de traduction
- Interprète
- Traducteur
- Juriste linguiste

# CANDIDATER





## Focus sur l'admission sur convention

Ce processus d'admission est réservé aux étudiantes et étudiants venant d'établissements en convention avec l'ISIT. Il permet une candidature sur dossier, sans passer les examens d'entrée. Une fiche d'évaluation est à faire remplir obligatoirement par le corps professoral et administratif de l'établissement d'origine.

### Entrée en 2ème et 3ème année sur dossier

[Vérifiez les prérequis \(onglet Se préparer\)](#)

Etablissements en convention avec l'ISIT

<b>CLASSES PREPARATOIRES EN CONVENTION</b>	
<b>Lycée Sainte-Marie</b>	NEUILLY
<b>Lycée Masséna</b>	NICE

**Étudiant.e entrant  
en 1<sup>ère</sup> année pré-master**

**9 250€** PAR AN  
POUR 3 ANS DE PRÉ-MASTER

PUIS

**9 375€** PAR AN  
POUR 2 ANS DE MASTER

**Étudiant.e entrant  
en 2<sup>ème</sup> année pré-master**

**9 250€** PAR AN  
POUR 2 ANS DE PRÉ-MASTER

PUIS

**9 375€** PAR AN  
POUR 2 ANS DE MASTER

**Étudiant.e entrant  
en 3<sup>ème</sup> année pré-master**

**9 250€** PAR AN  
POUR 1 AN DE PRÉ-MASTER

PUIS

**9 375€** PAR AN  
POUR 2 ANS DE MASTER

**Étudiant.e entrant  
en 1<sup>ère</sup> année de master**

**9 375€** PAR AN  
POUR 2 ANS  
DE MASTER

**Étudiant.e entrant  
en 2<sup>ème</sup> année de master**

**9 375€**  
EN MASTER 2

**Spécialisation  
juriste linguiste :**  
pour les étudiant.e.s  
suivant leur formation  
en Droit dans un  
établissement en  
convention avec l'ISIT,  
les frais de scolarité  
sont de 5 550 € par an.

Tarifs pour 3 langues (dont langue maternelle).  
Possibilité d'ajouter une 4<sup>ème</sup> langue ou une langue découverte. Tarif : 1200€  
Les frais de scolarité de l'ISIT peuvent être réglés en 1 à 8 mensualités.  
Informations non contractuelles pouvant être soumises à des modifications.